

4.3 Politiques d'emploi

Les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi prennent la forme d'aides à l'emploi, de stages de formation professionnelle ou de **mesures de retrait d'activité** anticipé. En 2012, le nombre total d'entrées est quasiment stable, la hausse des entrées en emploi non marchand aidé et en stages de formation ayant compensé le repli de celles en emploi marchand aidé, notamment dans les **contrats en alternance** et dans les mesures de retrait d'activité.

Le 1^{er} janvier 2010, le **contrat unique d'insertion (CUI)**, contrat à durée déterminée ou indéterminée a été introduit en France métropolitaine. Il est destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du **CIE (contrat initiative emploi)** dans le secteur marchand et du **contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)** dans le secteur non marchand. Le 1^{er} novembre 2012, sont entrés en vigueur les **emplois d'avenir**, réservés à un public jeune peu ou pas qualifié. Ce sont des contrats à durée déterminée ou indéterminée dans les secteurs marchand et non marchand assortis d'une aide financière pendant un à trois ans. Après une baisse en 2011, les entrées en **emploi aidé** non marchand s'élèvent à 402 000 en 2012 (après 357 000 en 2011), atteignant leur plus haut niveau depuis dix ans. En 2012, les entrées en CUI-CIE se stabilisent (53 000). En revanche, les entrées en contrat en alternance décroissent légèrement (- 3 %). En lien avec leur mise en place récente, les entrées en emploi d'avenir sont marginales.

Au total, en 2012, plus de 1 842 000 personnes sont entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi (+ 1 %). Néanmoins, en raison des nombreuses sorties de dispositifs, notamment de retraits d'activité, le nombre de bénéficiaires présents fin 2012 est en baisse par rapport à fin 2011 et s'établit à 1 570 000.

En 2011, les **dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT)** s'élèvent à 46,7 milliards d'euros, soit 2,3 % du produit intérieur brut (PIB). Après deux années de forte hausse, elles se replient, dans un contexte de dégradation du marché du travail depuis la mi-2008. Cette baisse est due principalement à la fin des programmes exceptionnels mis en œuvre dans le cadre du plan de relance 2009-2010. Seules les dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage sont stables à près de 28 milliards d'euros. Celles en faveur des mesures actives atteignent 13,6 milliards d'euros en 2011, en repli après deux années de hausse. Les dépenses en faveur des services du marché du travail fléchissent également (- 16 %).

En 2011, la France se situe au 7^e rang des pays de l'Union européenne en termes d'effort consacré aux interventions sur le marché du travail, exprimé en % de PIB, derrière le Danemark, la Belgique, l'Irlande, l'Espagne (tous quatre à plus de 3,5 % du PIB), les Pays-Bas et la Finlande. ■

Définitions

Formation professionnelle des demandeurs d'emploi : stages de formation organisés par l'AFPA ou les Conseils régionaux, stages financés dans le cadre du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

Mesures de retrait d'activité : recouvrent l'Allocation spéciale du Fonds National de l'Emploi, la Cessation anticipée d'activité pour certains travailleurs salariés et la Dispense de recherche d'emploi.

Contrat ou emploi aidé, contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), contrat en alternance, contrat initiative emploi (CIE), contrat unique d'insertion (CUI), dépenses pour les politiques du marché du travail (PMT) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Le contrat de professionnalisation en 2012 : des embauches en baisse et des contrats plus courts », *Dares Analyses* n° 75, Dares, décembre 2013.
- « La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage, en 2011 : hausse du montant de la dépense, nouvelle baisse de sa part dans le PIB », *Dares Analyses* n° 80, Dares, décembre 2013.
- « Tableau de bord trimestriel – Activité des jeunes et politiques d'emploi », Dares, décembre 2012.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Principaux dispositifs spécifiques de politique d'emploi

en milliers

	Entrées en dispositif ¹		Bénéficiaires en fin d'année ²	
	2011 (r)	2012	2011 (r)	2012
Emploi marchand aidé	760	725	994	943
<i>dont : exonérations et primes à l'embauche de CLD³</i>	53	52	44	26
<i>aides à la création d'entreprises</i>	203	187	220	206
<i>contrats en alternance</i>	459	445	593	585
<i>accomp. des restructurations</i>	4	2	7	5
Emploi non marchand aidé	357	402	205	204
<i>dont : contrats uniques d'insertion non marchands</i>	357	401	204	203
<i>emplois d'avenir non marchands</i>	0	1	0	1
Formation des demandeurs d'emploi	682	712	281	303
Stages de formation	575	597	259	280
Prévention du chômage de longue durée	107	115	22	22
Retraits d'activité	27	3	202	120
Préretraites totales	1	0	5	4
Dispenses de recherche d'emploi	27	3	197	116
Total	1 826	1 842	1 682	1 570

1. Entrées initiales et reconductions.

2. Données corrigées des variations saisonnières.

3. Chômeurs de longue durée.

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Dares ; DGEFP ; Insee ; Pôle Emploi.

Bénéficiaires des principaux dispositifs de politique d'emploi en 2011 selon le sexe et l'âge

en %

	Sexe		Âge		
	Hommes	Femmes	Moins de 26 ans	de 26 à 49 ans	50 ans ou plus
Emploi aidé dans le secteur marchand	62,9	37,1	65,2	29,5	5,3
Abais. de coûts salariaux	63,3	36,7	28,6	56,5	14,8
Contrat unique d'insertion marchand	57,2	42,8	30,6	44,5	24,9
Formation en alternance	62,3	37,7	95,2	4,1	0,6
Contrat d'apprentissage	67,3	32,7	100,0	0,0	0,0
Contrat de professionnalisation	51,3	48,7	84,7	13,3	2,0
Aide à la création d'emploi et d'activités¹ (e)	67,9	32,1	11,2	77,9	11,0
Emploi aidé dans le secteur non marchand	35,8	64,2	23,9	53,3	22,9
Contrat unique d'insertion non marchand	35,9	64,1	23,9	53,3	22,8
Ensemble	58,4	41,6	58,3	33,4	8,3

1. Ces mesures recouvrent l'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises. Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Dares ; DGEFP ; Insee ; Pôle Emploi.

Dépenses pour les politiques du marché du travail

en millions d'euros

	2000	2005	2009 (r)	2010 (r)	2011	2011/10 en %
Services du marché du travail	2 513	4 035	4 894	5 879	5 048	- 14,1
Mesures actives	14 539	11 371	13 815	16 145	13 646	- 15,5
Formation professionnelle	5 335	4 981	6 856	7 363	7 153	- 2,8
Inciations à l'emploi	2 526	2 107	1 835	2 086	1 167	- 44,0
Emploi protégé	863	1 128	1 429	1 438	1 426	- 0,8
Création directe d'emploi	5 777	3 091	2 958	4 201	2 846	- 32,3
Aides à la création d'entreprises ¹	38	64	738	1 056	1 053	- 0,3
Soutiens	19 855	27 342	27 043	28 140	28 054	- 0,3
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	17 263	26 364	26 747	27 942	27 924	- 0,1
Préretraites	2 592	978	296	198	130	- 34,2
Total	36 906	42 748	45 751	50 163	46 748	- 6,8
Dépenses totales (en % du PIB)	2,6	2,5	2,4	2,6	2,3	- 9,8

1. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Source : Dares.

Dépenses pour les politiques du marché du travail dans les pays de l'UE en 2011

en % du PIB

	Total	dont		Total	dont		Total	dont			
		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		mesures actives	soutiens		
Allemagne	1,8	0,45	1,04	France	2,3	0,68	1,41	Pays-Bas	2,7	0,70	1,63
Autriche	2,0	0,57	1,28	Grèce	Pologne	0,7	0,33	0,31
Belgique	3,7	1,39	2,10	Hongrie	1,0	0,35	0,66	Portugal	1,9	0,46	1,34
Bulgarie	0,6	0,13	0,42	Irlande	3,6	0,74	2,74	Rép. tchèque	0,6	0,18	0,28
Chypre	1,0	0,32	0,70	Italie	1,7	0,31	1,36	Roumanie	0,3	0,02	0,24
Danemark	3,7	1,55	1,65	Lettonie	0,7	0,33	0,32	Royaume-Uni
Espagne	3,6	0,69	2,81	Lituanie	0,6	0,18	0,30	Slovaquie	0,8	0,22	0,50
Estonie	0,7	0,15	0,50	Luxembourg	1,1	0,46	0,64	Slovénie	1,2	0,26	0,88
Finlande	2,4	0,84	1,45	Malte	0,5	0,05	0,33	Suède	1,7	0,80	0,63

Sources : Eurostat ; Dares.